CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2027

NOM ET PRENOM :
DATE D'ARRIVEE :

A lire, parapher, dater et signer

Dispositions générales

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Toute location ne peut en aucun cas être sous-louée ni cédée sans le consentement préalable du camping.
La réservation devient effective qu'après notre accord et réception du règlement de l'acompte ou de la totalité su séjour, et du contrat complété et signé.
Le nombre de personnes par emplacement ne peut excéder 6 (bébés inclus) et à 1 véhicule. Tout surnombre entraine l'annulation du contrat. *Le nombre de personne par locatif* est variable selon la catégorie et indiqué sur le descriptif des mobil-home sur le site internet.
Les clients s'engagent à respecter le règlement intérieur du camping affiché à l'entrée et en particulier à s'abstenir de faire du bruit entre 23h et 7h, dans l'enceinte du camping, sous peine de de voir exclure de celui-ci pour le bien-être et le respect des autres campeurs. Aucun remboursement ne sera réalisé.
Les visiteurs devront impérativement se présenter à l'accueil et obtenir l'autorisation de la direction, avant de pouvoir pénétrer sur le site. Ils devront également s'acquitter du tarif en vigueur (de 5 à 6 euros), le véhicule devra stationner impérativement à l'extérieur du camping, les visiteurs n'auront pas accès aux espaces aquatiques.
Aucun remboursement ou dédommagement ne sera pris en compte dans le cas d'une fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou de plusieurs services, d'un site, d'un équipement… si cela est lié à un problème climatique, technique, administratif ou législatif, d'un mouvement de grève ou toute autre raison.

Condition de paiement

Une réservation n'est confirmée qu'après versement, à titre d'acompte, de 30% du montant total de la location + les frais de réservation forfaitaires s'élevant à 14.90 euros pour un mobil-home et 9.90 euros pour un emplacement cet acompte n'est ni remboursable ni récupérable de quelque manière qui soit ;
Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date prévue d'arrivée au camping, faute de quoi la réservation pourrait être considérée comme annulée et l'acompte conservé.
Si votre réservation intervient dans le mois de votre location, vous réglerez la totalité du montant de votre location à la réservation.
Des modifications concernant une réservation peuvent être effectuées, sous réserve de disponibilité et tant que la capacité de l'hébergement / emplacement le permet. Dans le cas contraire, la direction se verrait dans l'obligation de résilier le contrat.
Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu)
Une arrivée retardée ou un départ anticipé ne donnera lieu à aucun remboursement. Si aucune information ne parvient au camping à ce sujet, l'emplacement ou la location pourra être attribuée à un autre client dès le lendemain à partir de midi. Si un retard de plus de 1 journée par rapport à la date d'arrivée prévue n'a pas été signalée par le preneur, le bailleur pourra de bon droit essayer de relouer le logement ou l'emplacement tout en conservant la faculté de se retourner contre le preneurµ. Le règlement intégral des prestations demeure exigé.

Annulation

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation / interruption de séjour lors de la réservation.
Cette assurance est facultative (mais recommandée) au présent contrat de location. Notre partenaire NEAT s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par téléphone PUIS par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponibles sur leur site) avisez l'assureur de suite et fournissez tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.
En cas de réservation sans assurance annulation, toute annulation devra être notifiée au plus tard 1 mois avant la date d'arrivée par écrit (courrier recommandé ou mail avec accusé réception).
Annulation à + de 30 jours avant la date d'arrivée prévue : l'acompte versé lors de la réservation (ainsi que les éventuels frais de dossier et cotisation d'assurance annulation) reste définitivement acquis au camping à titre d'indemnité forfaitaire de résiliation. Aucun remboursement ni avoir ne sera effectué. Le solde du séjour n'est pas dû.
Annulation à – de 30 jours de la date d'arrivée prévue : la totalité du montant du séjour reste due au camping (et conservée si déjà réglée)
Annulation du fait du camping : en cas d'annulation du séjour par le camping (hors cas de force majeur), le client obtiendra le remboursement intégral des sommes déjà versées. Cependant cela ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêt.

Location de mobil-home

Heures d'arrivée : 16h00 à 18h00. Tout locataire doit se présenter à l'accueil du camping à son arrivée. En cas d'arrivée tardive (au-delà de 18h) ou d'arrivée un autre jour, merci de prévenir le camping. Heures de départ : avant 10h. ; En cas de ménage effectué par le camping, le départ ne pourra se faire après 9h00. Toute heure dépassée sera facturée 10euros.
Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. Une caution de 100 à 200 euros sera demandée à l'arrivée. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité. Le locatif devra être restitué en parfait été de propreté à l'intérieur ainsi qu'aux abords immédiats et être prêt à être reloué immédiatement. Il en est de même pour la vaisselle, la literie (alèses, couettes, oreillers… donnés propre / rendus propres), les sanitaires.... Le cas échéant, la caution sera conservée.
Le matériel et mobilier de chaque locatif font l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi, toute anomalie. Toute réclamation passée ce délai ne pourra être admise.. Une caution de 200 à 400 euros sera demandée à l'arrivée. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité. Elle sera restituée ou détruite s'il s'agit d'un chèque, au plus tard 15 jours après le départ sous déduction du montant des détériorations et / ou objets manquants constatés.
Le camping Les Palmiers se réserve le droit de modifier ses tarifs au-delà de la durée du devis, et notamment dans le cas d'un changement du taux des taxes ou de celui de la TVA.
Concernant le gaz, le changement de bouteilles vides est effectué par la direction du camping uniquement et sur des heures décentes.
Equipement locatifs
Différentes catégories de mobil-home sont proposés avec des tarifs établis selon les gammes
MH 2 chambres : gammes Confort / Eden / Eden + / Surfeur / Prémium + spa
MH 3 chambres : gammes Confort / Confort new / Eden / Eden new / Prémium + spa
Tous les mobil-home sont équipés de sanitaires privatifs, d'un espace cuisine, de minimum 2 chambres et d'une terrasse en bois
Prévoir draps, housse de couette, taie d'oreiller, linge de toilette, linge de table, produits d'entretien…

Location emplacement
Heures d'arrivée : 15h à 18h. Tout locataire doit se présenter à l'accueil du camping à son arrivée. En cas d'arrivée tardive (au-delà de 18h) ou d'arrivée un autre jour, merci de prévenir le camping. Heures de départ : avant 12h
Certains emplacements disposent d'un branchement électrique (prémium et standard avec électricité) ; les emplacements sans électricité ne peuvent pas avoir accès à ce type de branchement.
Les emplacements de la gamme standard sans électricité se situent le long de la route / certains emplacements de la gamme Eden avec électricité peuvent être situés en bord de route

Animaux
Le camping accueille les chiens et uniquement les chiens (pas de chat, pas d'oiseau ou autres animaux).
Seuls les chiens non catégorisés sont accueillis (catégorie 1 et catégorie 2 sont interdites). Le carnet vaccinal doit être à jour, et devrai impérativement être présenté à l'arrivée. Sans vaccination à jour, le chien pourra être refusé.
Les chats et autres animaux interdits seront systématiquement refusés.
S'il est mentionné que le mobil-home loué n'accueille pas d'animaux, tout animaux y sera interdit : l'accès sera refusé par le propriétaire. Il est obligatoire de prévenir et d'inscrire le chien dans la réservation avant l'arrivée. Le camping se réserve le droit d'expulser le locataire si le chien n'a pas été déclaré.

Feux
Il est désormais strictement interdit d'utiliser tous les feux ouverts : barbecue charbon, réchaud gaz, plancha au gaz ouverte.
Nous exigeons que tout matériel de cuisson extérieur notamment soit utilisé de façon sécurisée (aucun appareil de cuisson au sol)

Droit à l'image
Vous autorisez expressément et sans contre-partie le camping à utiliser sur tout support les photos et vidéos de vous et de vos accompagnants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires. Dans le cas contraire, veuillez-nous en avertir par courrier puis lors de votre arrivée.

Règlement espaces aquatiques et espaces de jeux
L'espace aquatique est strictement réservé aux clients du camping. Les enfants de moins de 18 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable dans l'espace aquatique. La douche est obligatoire. Les personnes qui ne respectent pas les consignes du panneau officiel d'hygiène et de sécurité seront expulsées de la piscine du camping si elles refusent de se conformer aux règles. Les visiteurs ont interdiction de pénétrer dans l'espace aquatique.
Sont autorisés : maillot de bain 1 pièce, maillot de bain 2 pièces, boxer de bain au-dessus du genou
Sont interdits : short de bain, jupette de bain, paréo, burkini, t.shirt, pantalon… même ceux conçus pour la baignade
De même pour l'espace des jeux enfants. Il est demandé de respecter les règles et consignes de sécurité.

Mineurs
Les mineurs non accompagnés d'un parent majeur et responsable ne seront pas acceptés sur le camping pour des raisons de sécurité.

Assurance

Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc…

Médiation

Conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l 'exploitant du terrain. En cas de réclamation, le client dispose d'un délai de 15 jours après la date de fin de séjour pour le signaler auprès du camping les palmiers par courrier recommandé avec accusé réception. L'hébergeur dispose d'un délai de 30 jours après réception de la réclamation pour y répondre. Si le client considère ne pas avoir obtenu une réponse satisfaisante de la part de l'hébergeur, celui-ci a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximum d'un an à copter de la date de la réclamation écrite adressée à l'hébergeur. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont : CM2C – 14 rue Saint-Jean – 75017 Paris. Le médiateur peut être saisi par courrier, par téléphone ou via son site internet. En cas de non-résolution de litige, la juridiction compétente pour la résolution du litige est le tribunal de Lorient.

Protection des données

Conformément à la règlementation en matière de protection des données à caractère personnel et aux bonnes pratiques recommandées en la matière, les informations que vous accepté de nous communiquer à l'occasion de votre commande sont nécessaires au traitement de cette dernière.
Elles sont conservées par le camping les palmiers et ne sont en aucun cas transmises à un tiers.
Ces informations sont considérées comme étant confidentielles. Elles sont accessibles et utilisées uniquement pour le traitement de votre réservation, envoyer des informations et des offres, pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients en fonction de vos centres d'intérêts. Elles sont conservées pour une durée maximum de 2 ans.,
Conformément à la règlementation en vigueur, vous pouvez exercer les droits suivants :

- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit à l'effacement
- Droit d'opposition ou à la limitation du traitement des données, sauf impossibilité justifiée par la bonne exécution du contrat
- Droit à la portabilité
- Lorsque le traitement est fondé sur le consentement, droit de retirer votre consentement à tout moment
- Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

Pour exercer ces droits, vous devez adresser votre demande, en précisant votre identité et l'objet de votre demande à Mr et Mme LE GOFF, camping les palmiers, 2 lieu-dit kernivilit, 56470 Saint-Philibert.

Date :

Signature :